



## ***Campagne pour la libération de tous les enfants palestiniens emprisonnés par Israël***

### ***Journée internationale des droits de l'enfant***

Aujourd'hui, le 20 novembre, nous célébrons la journée mondiale des droits des enfants, décidée par l'ONU en 1989. Les enfants palestiniens vivent une situation dramatique, surtout pendant cette crise mondiale sanitaire provoquée par la pandémie Covid-19.

Israël se distingue de façon douteuse en étant le seul pays au monde à détenir et à poursuivre automatiquement et systématiquement des enfants devant des tribunaux militaires, procédure qui ne respecte ni leurs droits fondamentaux ni leur droit à un procès équitable. Israël détient et poursuit chaque année entre 500 et 700 enfants palestiniens devant les tribunaux militaires. Près de trois enfants palestiniens sur quatre détenus par les forces israéliennes subissent une violence physique, sous une forme ou une autre, selon les documents rassemblés par le DCIP. (Defense Children International-section de Palestine)

Les autorités d'occupation israéliennes ont arrêté 400 enfants palestiniens de moins de 18 ans, depuis le début de cette année, dont la plupart sont originaires de Jérusalem-Est, a expliqué le rapport des associations palestiniennes de défense de droits des prisonniers. Le rapport a, également, révélé que 170 enfants palestiniens sont encore détenus dans les geôles israéliennes. D'après la même source, Israël commet de multiples violations à l'égard des enfants palestiniens pendant la période de leur détention, notamment en les empêchant de terminer leurs études, en privant certains d'entre eux de visites familiales en prison et en les plaçant dans des cellules individuelles.

Depuis 2015, Israël a approuvé des lois destructrices, allant même jusqu'à l'autorisation de la réclusion à perpétuité contre des enfants détenus, dans certains cas particuliers.

Selon l'association « Defense Children International- section de Palestine » Il y a actuellement au moins 200 enfants palestiniens détenus dans les prisons israéliennes d'Ofer, Damon et Megiddo. Il s'agit notamment d'enfants handicapés et qui ont des problèmes de santé mentale. Damon et Megiddo sont gravement surpeuplés, et les enfants prisonniers sont maintenus à proximité les uns des autres dans des conditions sordides et insalubres. Il y a peu de soins de santé.

Lors de l'épidémie initiale plus tôt cette année, les autorités israéliennes ont interdit aux avocats de visiter les prisons et les centres de détention pour des réunions de personnes avec les enfants, et les tribunaux militaires israéliens ont utilisé une liaison vidéo entre la salle d'audience et les prisons pour les audiences du tribunal. Alors que les avocats sont actuellement en mesure d'effectuer des visites dans les prisons et de rencontrer leurs clients, la résurgence de l'épidémie du coronavirus va probablement bientôt mettre fin à l'accès des avocats qui représentent les enfants palestiniens détenus.

À l'échelle mondiale, l'Organisation mondiale de la santé, le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et des experts des droits de l'homme des Nations Unies ont tous publié des lignes directrices et des déclarations qui soulignent la nécessité d'empêcher la propagation du COVID-19 dans les lieux de détention.

Israël a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en 1991, s'obligeant à mettre en application l'ensemble des droits et des protections inclus dans le traité, y compris le fait que l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans toutes les décisions concernant les enfants, et que la détention ne doit être utilisée que comme une mesure de dernier recours pour la durée la plus courte possible.

***Nous demandons la libération immédiate de tous les enfants palestiniens emprisonnés par Israël. Nous demandons à la France et à l'Union Européenne de faire la pression au gouvernement israélien de respecter le droit international, le droit humanitaire international et la convention internationale des droits des enfants.***

Paris, le 20 novembre 2020